



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 25 MARS 2019

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
CHARENTE-MARITIME**

**Arrondissement
LA ROCHELLE**

**Canton
LA JARRIE**

**Commune
MONTROY**

Affiché le 29/3/2019

Nombre de membres en exercice : 9

Date de convocation : 15 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le 25 mars à 19 heures 30, les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Montroy, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire dans la salle N°1 du Pôle Associatif, sous la vice-présidence de Madame Michèle DELÊTRE.

Présent(e)s : Michèle DELÊTRE, Éric THOMAS, Aurélie NICOLET, Jean GONZALEZ, Pierrette CAQUINEAU, Willy RZEPKA, Nathalie DORLEAC, Manon ORTIZ.

Absent excusé : Jonathan KUHN

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Aurélie NICOLET est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte de gestion 2018
2. Approbation du compte administratif 2018
3. Préparation du budget 2019
4. Compte rendu repas des aînés 2018
5. Compte rendu des actions en cours du CIAS
6. Questions diverses

Michèle DELÈTRE ouvre la séance à 19h30.

1. Budget CCAS : Approbation du compte de Gestion 2018

Michèle DELÈTRE présente le budget primitif du CCAS de l'exercice 2018 et la décision modificative qui s'y rattache, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

- déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2. Budget CCAS : Approbation du Compte Administratif 2018

Le Conseil d'administration, réuni sous la vice-présidence de Michèle DELETRE, examine le compte administratif du budget du CCAS 2018 qui s'établit ainsi :

Investissement		
Dépenses	Prévus :	-
	Réalisé :	-
	Reste à réaliser :	-
Recettes	Prévus :	-
	Réalisé :	-
	Reste à réaliser :	-
Fonctionnement		
Dépenses	Prévus :	4 397.31
	Réalisé :	2 167.10
	Reste à réaliser :	0
Recettes	Prévus :	4 397.31
	Réalisé :	4 397.31
	Reste à réaliser :	0
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement :		-
Fonctionnement :		2 230.21
Résultat global :		2 230.21

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré à l'unanimité et hors de la présence de Monsieur le Président, décide de :

- voter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Questions diverses :

Préparation du budget 2019 :

BUDGET CCAS				
DEPENSES				
Chapitre / article	Désignation	Budget 2018	Réalisé 2018	Budget 2019
. 011	Charges à caractère général	3687,31	2023,1	2770
60623	Alimentation	60	14,28	40
6182	Documentation général et technique	90	0	80
6232	Fêtes et ceremonies	3087,31	1935,82	2200
6238	Divers	450		450
6281	Concours divers		73	
. 012	Charges de personnel frais assimilés	510	144	410
6451	Cotisation Urssaf	160	144	160
6458	Cotisation organismes sociaux	350	0	250
. 65	Autes charges de gestion courante	200	0	200
6532	Frais de mission	200	0	200
		Budget total	Budget total	Budget total
		4397,31	2167,1	3380
RECETTES				
Chapitre / article	Désignation	Budget 2018	Réalisé 2018	Budget 2019
. 74	Dotations subventions participations	1261,47	1261,47	1149,79
7473	Département			
7474	Commune	1261,47	1261,47	1149,79
. 77	Produits exceptionnels	0	0	0
7713	Liberalités reçues			
. 002	Excédent de fonctionnement reporté	3135,84	3135,84	2230,21
.002	Excédent de fonctionnement reporté	3135,83	3135,84	2230,21
		0,01		
		Budget total	Budget total	Budget total
		4397,31	4397,31	3380

Compte rendu du repas des aînés 2018 :

Le questionnaire de satisfaction a été rempli par 40 personnes sur 57, c'est un record, l'ensemble des réponses montre que la satisfaction de la majorité des personnes présentes était au rendez-vous.

A noter une demande de musique plus moderne, par contre l'acoustique est toujours difficile entre les personnes qui trouvent la sonorité correcte et pratiquement autant trop fort.

Pour le repas de cette année, nous atteindrons, l'âge minimum de notre prise en charge des convives, c'est à dire 65 ans. Il faudra prévoir un budget supplémentaire pour notre repas des aînés 2020 car, nous risquons d'avoir plus de participants (nous aurons plus de 65 ans et +)

Pour l'animation, nous envisageons de reprendre le même groupe que l'an dernier car le rapport qualité/prix semble au rendez-vous. A voir, si d'autres groupes pourraient convenir également.

Compte rendu des actions en cours du CIAS :

3 dossiers ont été présentés au SIVOM.

La séance est levée à 21h10.

Le prochain Conseil d'administration du CCAS est fixé au lundi 8 avril à 19h30.